

# DOSSIER PÉDAGOGIQUE

réalisé par la Conservation départementale des musées

25 MAI - 22 SEPTEMBRE 2024

# EN JEU

CHÂTEAU-MUSÉE DU CAYLA

TARN

MON DÉPARTEMENT



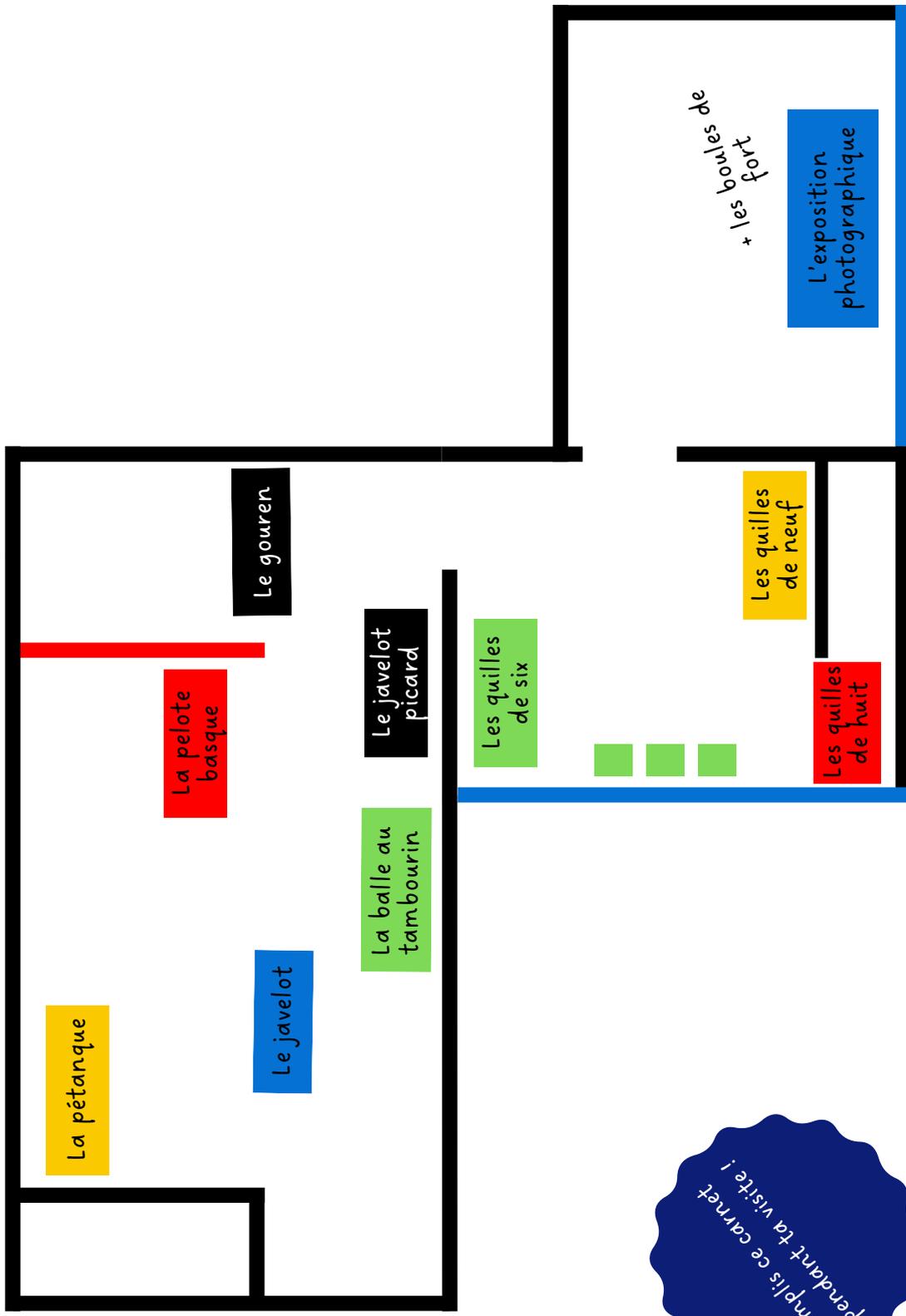
# SOMMAIRE

Plan de l'exposition	page 4
Introduction	page 5
Quelques pistes de réflexions soulevées par l'exposition	page 6
Définir le jeu et le sport	page 7
Quelques nuances pour définir le jeu sportif traditionnel	page 9
Point Historique	page 10
Chronologie de la patrimonialisation des JST	page 11
Les JST de l'expo : des sports patrimoniaux	page 12
Ces JST en France	page 15
Des limites	page 16
Quel avenir pour les JST ?	page 17
Des outils de sauvegarde	page 19
Des idées d'ateliers	page 22
Bibliographie et sitographie	page 23

\*JST = jeu sportif traditionnel

# PLAN DE L'EXPOSITION

C'EST PAR ICI L'ENTRÉE



Remplis ce carnet pendant ta visite !

# EN JEU



Au XIX<sup>e</sup> siècle, époque à laquelle Eugénie et Maurice de Guérin vivent au Cayla, les sports modernes n'existent pas encore, le divertissement n'a pas non plus la place qu'on commencera à lui accorder au cours du XX<sup>e</sup> siècle. On observe malgré tout certaines préfigurations de pratiques aujourd'hui dites sportives lors de fêtes de villages et pendant les courtes pauses dans le travail : jeux de quilles et de boules, tir à la corde, tir à l'arc et jeu de paume dans les milieux plus aisés, etc.

Le développement des sports modernes, inspirés du modèle anglais, vient radicalement bouleverser ces pratiques physiques traditionnelles au profit de disciplines plus compétitives. Pour s'adapter aux nouvelles façons de se distraire et d'être ensemble, certains jeux sportifs traditionnels établissent un nouveau cadre de jeu, plus stricte : les règles du jeu se précisent, les équipements s'harmonisent, les joueurs sont classés par catégories. Dans le but de favoriser la comparaison entre les performances physiques des bientôt appelés « athlètes », certains jeux sportifs traditionnels s'institutionnalisent. Le début du XX<sup>e</sup> siècle voit fleurir les fédérations et comités sportifs.

Parallèlement, d'autres jeux sportifs traditionnels résistent à cette « sportivisation » et font le choix de renforcer leur appartenance locale, leur lien à un territoire bien spécifique et leur caractère ludique. Le patrimoine local devient un lieu de revendication sociale et culturelle, un lieu de résistance.

L'exposition "En Jeu" explore la place de ces pratiques populaires traditionnelles dans nos quotidiens d'aujourd'hui. Rassemblées dans l'exposition sous le terme de « jeux sportifs traditionnels », elles ont pour origine commune le plaisir ludique, un but du jeu simple, un ancrage territorial fort et requièrent un engagement physique certain.

Les « jeux sportifs traditionnels » sont définis par l'UNESCO, depuis la Déclaration de Punta del Este (1999), comme des « pratiques sportives et (un) patrimoine culturel immatériel à l'importance capitale pour le développement futur du sport et des sociétés ».

# QUELQUES PISTES DE RÉFLEXIONS

soulevées par l'exposition

## LES JEUX SPORTIFS TRADITIONNELS, QU'EST-CE QUE C'EST ?

La question de la définition des jeux sportifs traditionnels a été au cœur de nos préoccupations lors de l'élaboration de cette exposition. Plusieurs définitions proposées par des chercheurs universitaires de différents domaines ont nourri nos recherches. Celles-ci sont détaillées dans la suite du dossier.

## LES JEUX SPORTIFS TRADITIONNELS DE L'EXPOSITION

Si les jeux sportifs traditionnels de l'exposition ont été présentés sous l'angle de leur but du jeu des anecdotes viennent compléter ce cadre et ancrer les disciplines dans des territoires précis (vocabulaire, gestes, fabrication des équipements, localités les plus représentées en nombre d'adhérents...). Nous vous invitons ici à découvrir autrement ces disciplines à travers différentes étapes de sportivisation et de patrimonialisation.

## PATRIMONIALISATION OU SPORTIVISATION : QUEL AVENIR POUR LES JST ?

À travers l'appréhension des notions de patrimonialisation et de sportivisation, l'exposition aborde une forme de notre patrimoine culturel immatériel. Elle évoque les besoins et les limites inhérentes à sa sauvegarde.



Oiseau pour tir au roi, coll. Musée de l'archerie et du valois

# DÉFINIR LE JEU ET LE SPORT

Des définitions fondamentales pour comprendre de quoi on parle.

## JEU

« Activité divertissante, soumise ou non à des règles, pratiquée par les enfants de manière désintéressée et par les adultes à des fins parfois lucratives » (CNRTL)

## SPORT

« Activité physique, le plus souvent de plein air et nécessitant généralement un entraînement, qui s'exerce sous forme de jeu ou de compétition, suivant des règles déterminées » (CNRTL)

\* CNRTL : Centre National des Ressources Textuelles et Lexicales

La terminologie attribuée aux jeux sportifs traditionnels fait l'objet de nombreux débats au sein des chercheurs (Sociologues, Historiens du sport, ethnologues). Ces diverses définitions dépendent notamment de la distinction systématiquement faite entre jeu et sport.

Selon s'ils sont :

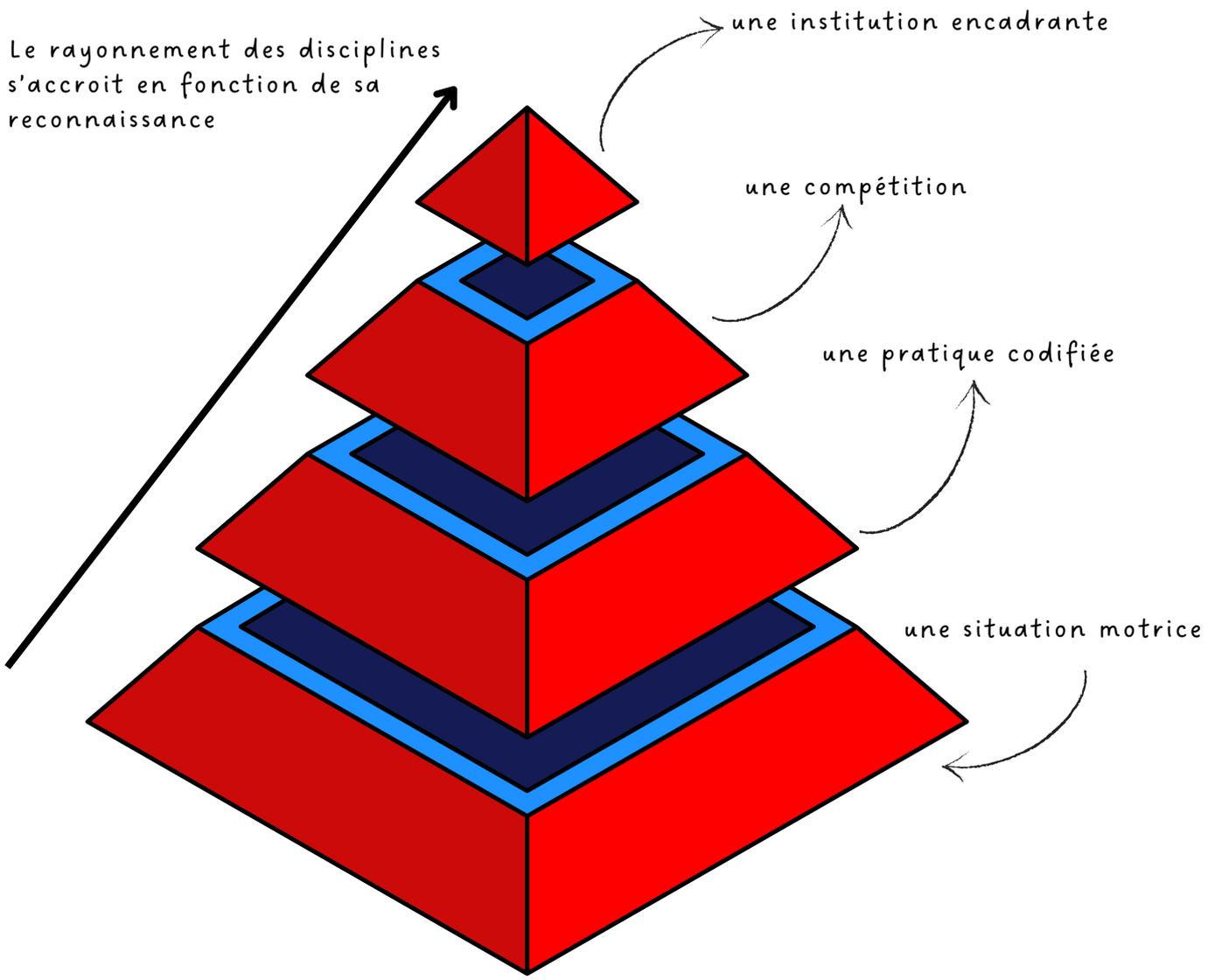
- Institutionnalisés (la pratique sport est soutenue ou organisée par une institution)
- Considérés comme activité motrice ou non
- Ludiques (souvent opposé au sport et à la notion de performance).

On ne leur accordera pas la même dénomination.

Selon Pierre Parlebas, un sociologue du sport, il y a quatre caractéristiques qui permettent de classer les terminologies du jeu au sport (et inversement) : la présence de règle, de compétition, d'une institution encadrante et le fait qu'il y ait une situation motrice.

Il est important de remarquer que plus une pratique se rapproche des caractéristiques "sportives" plus son rayonnement est important.

# Le sport



# Le jeu

Cet aspect "ludique" dépend avant tout de ce que les chercheurs appellent le contrat ludique. Par définition, il s'agit d'un « accord explicite ou tacite qui lie les participants à un jeu en fixant ou reconduisant le système des règles de ce jeu » (Pierre Parlebas). Ce contrat participe activement à créer un espace convivial où la sociabilité est très importante. Lorsque des personnes s'apprêtent à jouer, ils fixent les règles du jeu, c'est à ce moment-là qu'ils passent ce contrat.

# QUELQUES NUANCES

dans la définition du jeu sportif traditionnel

Voici quelques terminologies utilisées pour définir les jeux sportifs traditionnels. Leurs frontières, parfois très floues, rappellent qu'il existe finalement autant de définitions que de pratiques.

## LES JEUX SPORTIFS TRADITIONNELS

Sont considérés comme tels des jeux dont la pratique physique n'est pas nécessairement institutionnalisée mais qui s'inscrit dans une longue tradition culturelle. Ces jeux sportifs sont très enracinés localement.

(Définition P.Parlebas)

## LES JEUX SPORTIFS INSTITUTIONNELS

Les jeux sportifs institutionnels sont officiellement reconnus et organisés en une ou plusieurs instances (ligues, fédération, clubs, comités). Leur pratique est régie par des règles. Leur forme résulte d'une standardisation.

## LES QUASI-JEUX SPORTIFS

Les quasi-jeux sportifs sont essentiellement pratiqués par les enfants dans des cadres informels et spontanés. Leur pratique est souvent le fruit d'une improvisation en fonction de l'environnement au sein duquel ils émergent.

(JC Marchal)

## LES JEUX LUDOMOTEURS

Ils sont, comme leur nom l'indique, principalement guidés par la quête d'activité et de plaisir ludique et motrice.

## LES QUASI-SPORTS

Ce sont des jeux semi-institutionnalisés. Ils ont un important rayonnement régional mais ne dépassent généralement pas les frontières d'un territoire précis.

# POINT HISTO

L'histoire des jeux sportifs traditionnels est étroitement liée à l'histoire du sport moderne. Bien qu'il soit difficile de dater précisément les lieux et dates d'émergence des pratiques présentées dans l'exposition, les jeux de quilles et de boules figurent parmi les plus anciens dont on puisse attester l'existence (les quilles sont déjà considérées comme un loisir dans l'Antiquité égyptienne).

Les sports modernes, inspirés du modèle anglais, se démocratisent en France à partir des années 1870. L'adoption, en 1901, de la loi sur la liberté des associations vient encourager ce déploiement et l'institutionnalisation globale des pratiques sportives. De cette organisation découlera, quelques années plus tard, la sportivisation et la quête généralisée - dans l'industrie comme dans les loisirs - de performances.

L'organisation, en 1896, des premiers Jeux Olympiques préfigure ce phénomène. Durant quelques années, certains jeux traditionnels intègrent les épreuves, pour finalement disparaître.

Ce sera finalement l'expansion et la mondialisation du sport moderne qui incitent les chercheurs et chercheuses à se pencher sur les disciplines plus spontanées et locales alors, elles, en cours de disparition.

Une nouvelle vague de recherche s'opère en 1999, suite à la déclaration de *Punta del Este* : à l'occasion d'une conférence internationale de l'UNESCO au sujet de l'éducation physique et du sport est actée la mise en agenda de la question des jeux sportifs traditionnels. La sauvegarde et la promotion de ces pratiques deviennent primordiales. Depuis, fédérations, associations ou encore chercheurs se mobilisent pour la sauvegarde de ce patrimoine immatériel. Plusieurs dispositifs sont alors décidés : formation d'association internationale, convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel ainsi qu'un centre spécialisé dans les jeux sportifs traditionnels.

# CHRONOLOGIE

de la patrimonialisation des JST

- 2001 : création AEJEST (Association européenne des jeux et sports traditionnels)
- 2003 : création de la liste UNESCO
- 2008 : création Inventaire patrimoine culturel immatériel

1901 : loi sur la liberté des associations - multiplication des clubs de sports

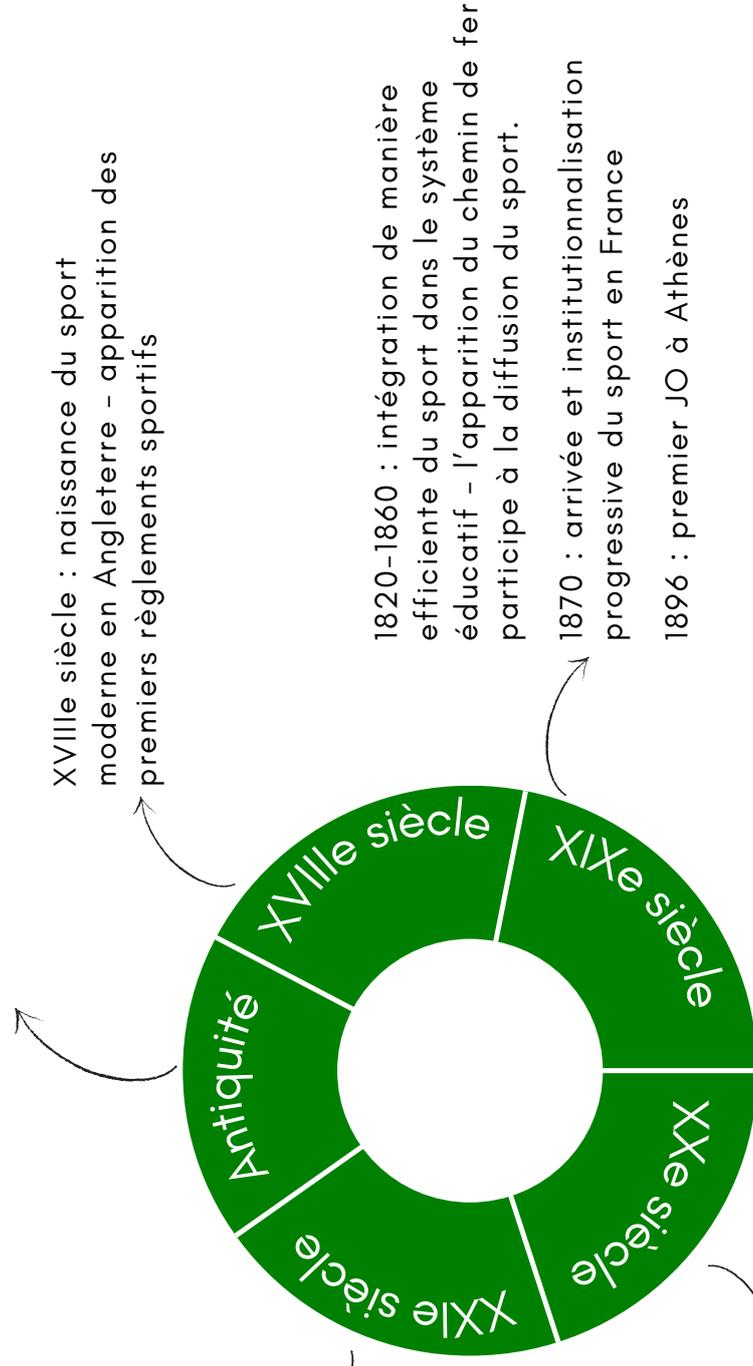
1917 : fondation de la Fédération des Sociétés Féminines Sportives de France par Alice Miliat

Durant les Trente Glorieuses : développement des loisirs - multiplication des pratiques sportives

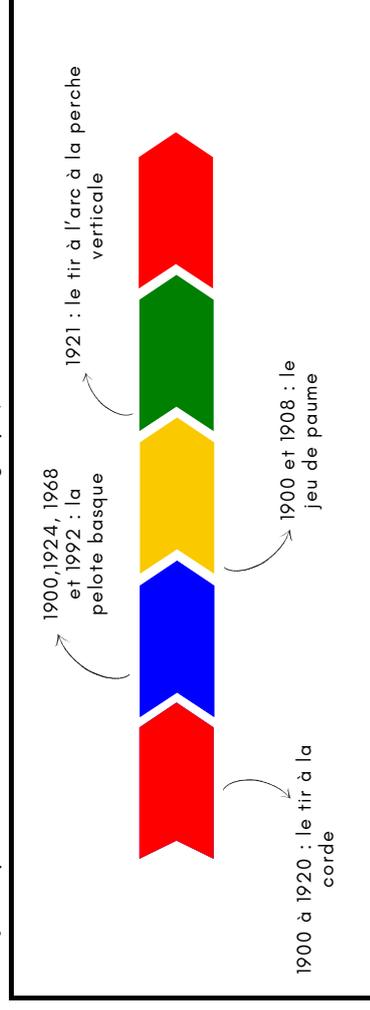
Durant la Guerre Froide : les Jeux Olympiques sont le théâtre de ce conflit, chacun cherche à montrer sa puissance.

1999 : déclaration de Punta del Este (rencontre de l'UNESCO), la sauvegarde des jeux sportifs traditionnels est mise en agenda.

Antiquité : IV<sup>e</sup> siècle avant J.-C. Egypte : traces de pratique de jeux de quilles et de boules.



Des jeux sportifs traditionnels aux Jeux Olympiques



TOUS CYCLES

# LES JST DE L'EXPO

Des sports patrimoniaux

Ce classement a été réalisé en fonction de trois éléments permettant de distinguer jeu et sport : mise en place de règles, organisation de compétitions, et institutionnalisation. Le rayonnement de chacune des disciplines a également été pris en compte (local, régional, national voire international).

**LA PELOTE BASQUE** est un sport traditionnel hérité du jeu de paume. Il en existe plus d'une dizaine de variations (laxoa, cesta punta, limpio, pala, main nue...)

Sportivisation : La première Fédération Française de Pelote Basque voit le jour en 1921, huit ans plus tard est fondée la Fédération Internationale de Pelote Basque. Des premiers championnats du monde sont organisés suite à la création de ces fédérations. Entre 2003 et 2009, la pratique est reconnue comme sport de haut niveau par le ministère des Sports.

**LA PÉTANQUE**, héritière des antiques premiers jeux de boules, serait apparue au début du XXe siècle dans la région de Marseille.

Sportivisation : la fédération nationale appelée Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal apparaît en 1945. Sa version internationale voit le jour en 1958. La pétanque, parallèlement encore très pratiquée dans les villes et campagnes donne d'ailleurs régulièrement lieu à des concours plus ou moins institutionnalisés. En 2004, elle a été reconnue comme sport de haut niveau par le ministère de la Jeunesse et des Sports.

**LA BALLE AU TAMBOURIN OU TAMBOURINET** se rapprocherait d'une pratique de jeu de balle apparue au XVIe siècle.

Sportivisation : Les premiers clubs de balle au tambourin auraient été fondés après la Première Guerre mondiale. Puis, une première fédération voit le jour en 1923, suivi par la création en 1938 de la Fédération Française du Jeu de Balle au Tambourin. Enfin, en 1988, la pratique acquiert une dimension internationale grâce à la naissance de la Fédération Internationale de Balle au Tambourin.



**LE TIR À LA PERCHE VERTICALE** serait apparu dans les Hauts-de-France à l'époque médiévale, plus particulièrement durant la Guerre de 100 ans (1337-1453).

Sportivisation : En 1906 est créée la Fédération des Arches qui devient en 1956 l'Union des Associations d'Archers du Nord de la France. Ce sport est toujours pratiqué à l'occasion de championnat de France, d'Europe, de rencontres fédérales ou de Tir de l'Empereur. La Fédération de Tir à l'arc participe à l'organisation de compétition en réalisant chaque année le tir de Roys de France.

**LE JAVELOT PICARD**, aussi appelé "javelot tir sur cible" est un dérivé du javelot, né à l'Antiquité et déjà pratiqué à l'occasion des premiers Jeux Olympiques.

Sportivisation : Fédéré tardivement, en 1983, le javelot picard est principalement pratiqué à échelle locale.

**LES JOUTES NAUTIQUES (LANGUEDOCIENNE)** L'origine de cette pratique viendrait de l'ordonnance du conseil de la ville d'Agde de proposer du divertissement aux habitants lors de la fête de Pentecôte de mai 1544. D'autres formes de joutes étaient déjà pratiquées à l'Antiquité.

Sportivisation : A l'échelle de la France, la plus ancienne forme d'institutionnalisation de ce sport apparaît en 1812 avec la constitution de la Société des Jouteurs d'Arras. En Languedoc, il existe dès 1920 une volonté de se rassembler avec la Fédération des Jouteurs du Languedoc. Aujourd'hui, la région est représentée par la Ligue Languedocienne affiliée à la Fédération Française de Joutes et de Sauvetage Nautiques (1964).

**LES QUILLES DE NEUF** ont une origine incertaine. Probablement pratiquée en France depuis le XI<sup>e</sup> siècle (les jeux de quilles sont mentionnés dans *La vie de Gargantua* et *Pantagruel* de François Rabelais (1483-1553), leur première codification date de 1832. Soixante-six ans plus tard, en 1898, a lieu la première compétition.

Sportivisation : Contrairement aux quilles de huit, les quilles de neufs ont très vite été indépendantes. Dès 1948 est créée la Fédération Française de Quilles de Neuf, cette dernière est aujourd'hui rattachée à la Fédération Française de Bowling et Sport de Quilles.

**LES QUILLES DE HUIT** découleraient de la pratique des quilles de 9 et proviendrait de l'une de ses figures. Elles ont été codifiées en 1911-1912 par la "Solidarité Aveyronnaise", regroupement de joueurs aveyronnais. Elles resteront appelées "quilles de neuf", jusqu'à la création de la Fédération des sports de quilles en 1957.

Sportivisation : Ainsi, en 1957 la Fédération Française des Sports de Quilles est créée. Elle se transforme en 1995 en Fédération Française de Bowling et de Sports de Quilles. Au départ, la fédération reconnaît 5 disciplines, de nos jours, il y en a 8.

**LES QUILLES DE 6 OU QUILLES AU MAILLET** sont surtout pratiquées en Gascogne, et trouvent leur origine dès le XV<sup>e</sup> siècle.

Sportivisation : La pratique des quilles gasconnes est réactivée par la Fédération Départementale des Foyers Ruraux du Gers dans les années 70 avant de se voir codifier en 1982. 10 ans plus tard, elle intègre la Fédération Française de Bowling et Sports de quilles.

**LA LUTTE BRETONNE OU LE GOUREN** aurait été importée au IV<sup>e</sup> siècle lors des migrations de Grande-Bretagne.

Sportivisation : La Fédération des Amis des Luttés et Sports Athlétiques Bretons, est fondée en 1930. En 1980, la première Fédération spécifiquement dédiée au Gouren est créée. Cette dernière est affiliée à la Fédération Française de Lutte en 1995.

**LA BOULE DE FORT** est mentionnée par Antoine Furetière (poète romancier du XVII<sup>e</sup> siècle) en 1691. Ce jeu daterait donc au moins de cette époque.

Sportivisation : Les premiers tournois apparaissent au début du XX<sup>e</sup> siècle. Peu de temps après, en 1907, la Fédération des Sociétés de Joueurs de Boule de Fort de la Région de l'Ouest voit le jour. Elle est renommée Fédération Française de Boule de Fort en 1925.

Muséification : Il est aussi intéressant de noter depuis 2006 l'existence d'un centre historique de la boule de fort dans le département l'Indre-et-Loire (37).

**LE BILLON DE DOUAI**, ce jeu sportif traditionnel serait apparu au fond des mines pour occuper les mineurs lors des temps de pauses.

Sportivisation : Le billon Douai pourrait bien être le jeu sportif traditionnel parmi les plus vieux de l'exposition à avoir été institutionnalisé. La Société de Douai créée en 1844 est sûrement le seul cadre institutionnel qui doit exister pour le billon.

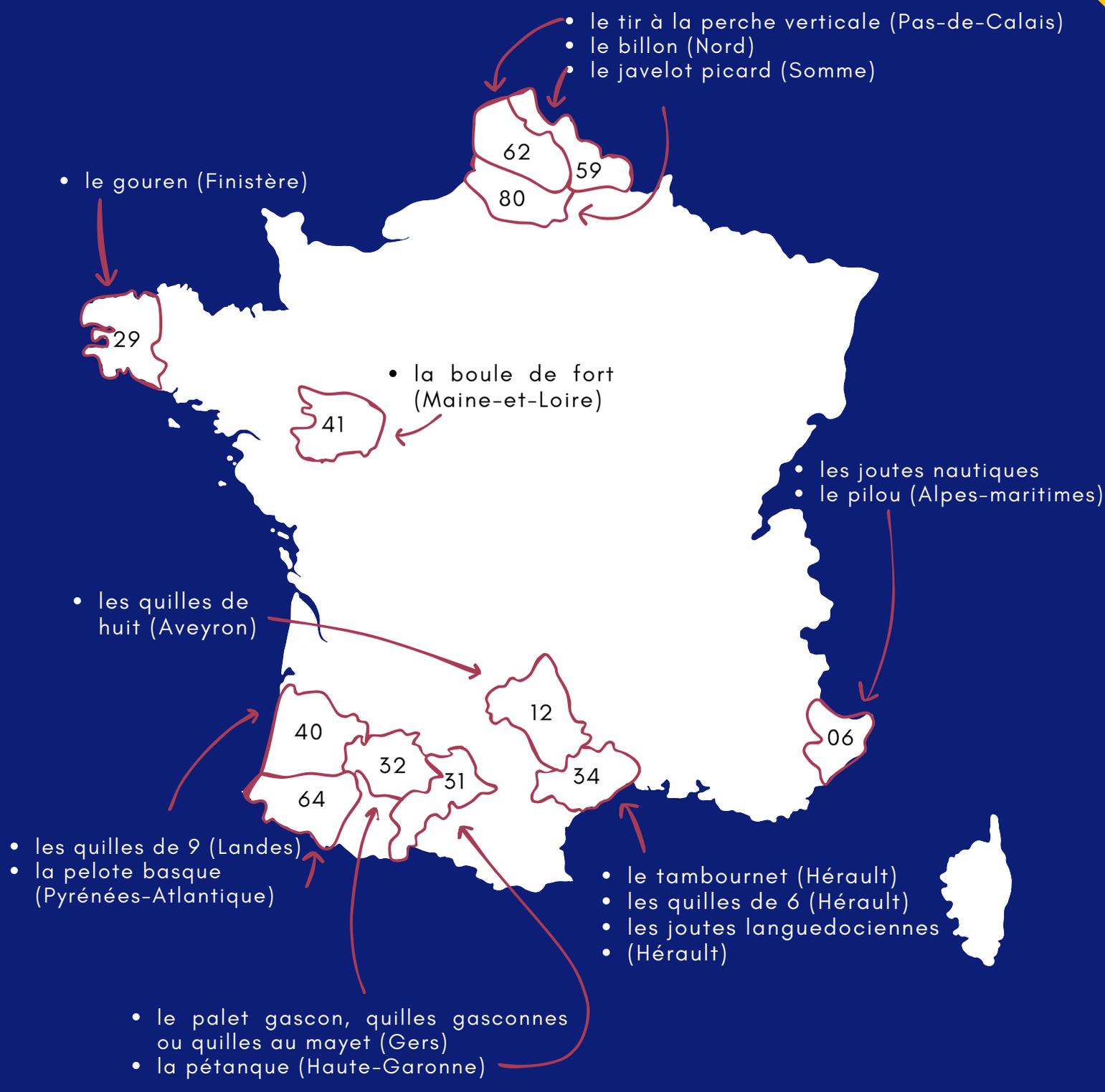
**LE PALET GASCON** semble être apparu dès le XVI<sup>e</sup> siècle en France. Il a été une pratique très courante jusque dans les années 50.

Sportivisation : Un premier règlement pourrait être apparu dans les années 80 et en suivant, des compétitions auraient alors été organisées dans le nord de la France. Ce sport est désormais pratiqué sous la houlette de la Fédération des Foyers Ruraux du Gers.

**LE PILOU** est un jeu sportif qui existe depuis les années 50. Il a été beaucoup pratiqué jusque dans les années 70 et recommence à l'être aujourd'hui.

Sportivisation : La mobilisation d'associations pour son devenir ainsi que l'organisation de plusieurs compétitions participent à sa sportiviation. Aujourd'hui, le pilou est un jeu semi-institutionnalisé.

# CES JST EN FRANCE



Sont indiqués sur la carte les départements où ces jeux sportifs traditionnels sont les plus pratiqués (évaluation en nombres de licenciés).

# DES LIMITES

CYCLE 4,  
LYCÉE

Les jeux sportifs traditionnels connaissent certaines limites à leur pérennisation : pratiquants vieillissants et de moins en moins nombreux, transmission limitée, centre d'intérêts modifiés.

## TRANSFORMATION EN PRODUIT TOURISTIQUE

Le jeu sportif traditionnel est facilement réappropriable par l'industrie touristique pour promouvoir un territoire et le rendre plus attractif. La discipline risque alors d'y perdre une part d'authenticité pour ne devenir plus qu'un objet publicitaire.

## MUSÉIFIER

La conservation et la valorisation de ces jeux sportifs traditionnels au sein des musées (ecomusée de la pelote basque, musée international pétanque et boules, centre historique de la boule de fort) peut également venir figer l'évolution potentielle des jeux sportifs traditionnels. Les liens sociaux, le caractère ludique, les manifestations corporelles sont des éléments aussi impalpables qu'intrinsèques au maintien de ces disciplines. Leur caractère immatériel vient complexifier la capacité de transmission des lieux d'exposition.

Comment, alors, dépasser ce risque de l'immobilisme dans les lieux de sauvegarde et de transmission ?

L'exposition ENJEU, pour ne pas figer les disciplines présentées dans une histoire ou dans des règles en perpétuelle évolution, a pris le parti de ne les présenter que sous l'angle du but du jeu et l'exposition du matériel. En les présentant ainsi, la part belle est laissée à l'interprétation, l'imagination et l'appropriation des disciplines par les visiteurs.



*Joueurs de boules, Colette Beleys, 1949, huile sur toile, Musée Ingres Bourdelle (Montauban)*

# QUEL AVENIR POUR LES JST ?

Si la valorisation des jeux sportifs traditionnels comme objet touristique ou sujet d'exposition présente certaines limites, elle reste une méthode possible de maintien de ces dernières. Deux autres options semblent également se présenter pour favoriser leur pérennisation : la sportivisation et la patrimonialisation.

## LA SPORTIVISATION

La sportivisation est un phénomène par lequel un jeu devient un sport. Cela implique qu'il soit reconnu par une institution, par exemple une fédération ou le ministère des Sports (France). Il acquiert ainsi une reconnaissance nationale, voire internationale. Ce phénomène se manifeste de plusieurs manières telles que l'uniformisation de la pratique avec la mise en place de règles clairement établies ou l'organisation d'un calendrier de compétition. La sportivisation a été observée dès les années 1870 en France parallèlement à l'avènement des sports modernes. Ce processus a permis à certains jeux sportifs traditionnels de se trouver une place aux côtés des sports modernes les plus populaires (il y a aujourd'hui plus de licenciés en pétanque qu'en badminton en France).

## LA PATRIMONIALISATION

Un patrimoine désigne " les héritages du passé existant aujourd'hui et jugés dignes d'être conservés en l'état pour l'avenir, dans une société donnée et à une époque donnée. Étymologiquement, le terme désigne ce qui est hérité du père (*patrimonium*). La notion découle de celle de monument historique datant du XIXe siècle, mais il faut attendre les années 1970 pour voir apparaître l'idée que des biens communs à tous doivent être transmis aux générations futures du fait de leur valeur " (Deschepper dans la revue *Géoconfluences* en 2021).

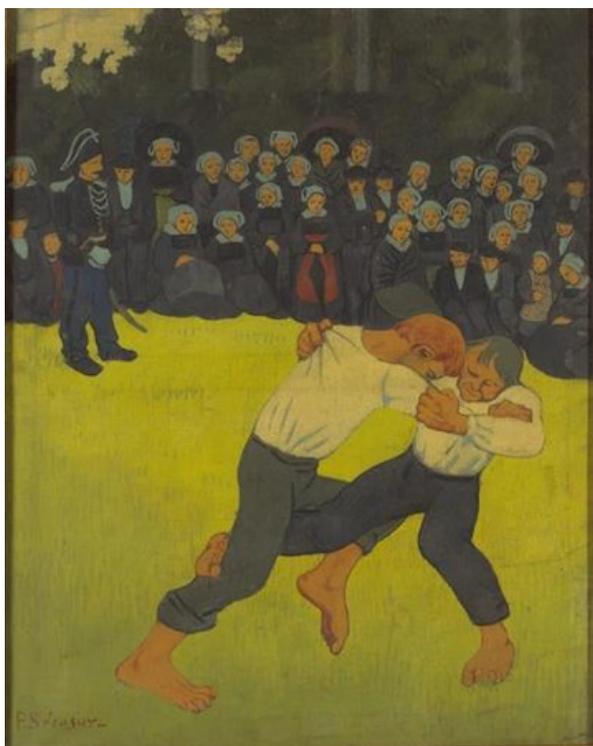
La majorité des pratiques sportives traditionnelles s'intègrent à cette définition. Leur patrimonialisation permet une prise de conscience de l'importance de leur protection et de la mise en place de dispositifs de transmission (Guy Di Méo, « Processus de patrimonialisation et construction des territoires »)

## INFO EN + : LE PATRIMOINE IMMATÉRIEL

Les pratiques sportives traditionnelles, au-delà de pouvoir être considérées comme "patrimoine" s'intègre à la définition de "patrimoine culturel immatériel". Celle-ci caractérise l'ensemble des traditions orales, arts du spectacle, pratiques sociales, rituels et événements festifs, connaissances et pratiques sur la nature et l'univers ainsi que les savoir-faire qui nous ont été transmis.

Certaines de ces pratiques et savoirs sont inscrits à l'inventaire du patrimoine culturel immatériel créé en 2008. D'autres sont aussi recensées dans la liste du patrimoine mondial immatériel de l'Unesco créée dans le sillage de la déclaration de *Punta del Este* (2003). Son objectif est la promotion et la sauvegarde du patrimoine immatériel. En France, un comité du PCI (Patrimoine culturel immatériel) a été mis en place afin de sélectionner les pratiques et autres patrimoines immatériels qui intégreront la liste de l'Unesco offrant, elle, une visibilité internationale.

La quasi-totalité des jeux et sports présentés dans l'exposition sont inscrits comme "pratique sportive" ou "jeu" à l'inventaire du patrimoine culturel immatériel depuis 2012.



*La lutte bretonne, Paul Sérusier, entre 1890 et 1891, huile sur toile  
© Musée d'Orsay, Dist. RMN-Grand Palais / Patrice Schmidt*



*Installation des oiseaux, DR, photographie, Musée de l'archerie de Crépy-en-Valois*

# DES OUTILS DE SAUVEGARDE

Différents outils peuvent participer à la transmission et la sauvegarde des jeux sportifs traditionnels :

## L'ÉCOLE

En 1986, l'UNESCO préconise la « protection et le développement des jeux, danses et sport traditionnels dans le cadre de l'éducation physique et du sport comme moyen de préserver le patrimoine culturel ». (site de l'Association Européenne des Jeux Et Sport Traditionnels)

Les jeux sportifs traditionnels sont aujourd'hui inscrits au programme des cycles 2 et 3 sous l'intitulé « jeux traditionnels ». Le bérêt, la balle au capitaine, la boule lyonnaise et un certain nombre de jeux de quilles peuvent donc encore être transmis à l'école. À partir du cycle, il est encore possible de pratiquer certains sports traditionnels comme la pétanque avec l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS). L'inscription des jeux traditionnels dans les programmes implique aussi une forme de reconnaissance de la part du ministère de l'Éducation nationale.

## LES CLUBS/FÉDÉRATIONS

Il existe en France des clubs, comités et fédérations pour la quasi totalité des jeux sportifs traditionnels présentés. Leur création date du début du XXe siècle. Les membres de ces institutions, souvent amateurs non seulement d'une pratique sportive mais également de tout un imaginaire et un environnement culturel lié à la discipline, participent activement à l'écriture de leur histoire et à leur pérennisation.



*Equipe de balle au tambourin, prêt Jean Bonnafous, 1929, photographie*

## LES MUSÉES

Bien que la muséification puisse représenter un risque pour des pratiques vivantes, les institutions muséales représentent également un outil précieux dans le maintien et l'établissement d'une discussion entre passé et présent. Le conseil international des musées en donne la définition suivante :

« Un musée est une institution permanente, à but non lucratif et au service de la société, qui se consacre à la recherche, la collecte, la conservation, l'interprétation et l'exposition du patrimoine matériel et immatériel. Ouvert au public, accessible et inclusif, il encourage la diversité et la durabilité. Les musées opèrent et communiquent de manière éthique et professionnelle, avec la participation de diverses communautés. Ils offrent à leurs publics des expériences variées d'éducation, de divertissement, de réflexion et de partage de connaissances ».

Le patrimoine culturel immatériel ne fait pas exception à cette définition : le musée s'engage aussi à préserver ces pratiques.

## LES ASSOCIATIONS

Plusieurs associations, indépendamment des associations sportives que sont les clubs, se mobilisent également pour nourrir et faire perdurer l'histoire des jeux sportifs traditionnels. L'Association européenne des jeux et sports traditionnels (AEJEST) par exemple coordonne un réseau d'institutions éducatives, de fédérations, d'associations sportives et culturelles dans le but de favoriser la recherche sur les JST.

## LA DIVERSIFICATION DES PUBLICS

De manière générale, la diversification des publics est un outil majeur de la pérennisation des jeux sportifs traditionnels (féminisation, accessibilité aux publics plus jeunes, adaptation aux personnes en situation de handicap).

Billon, 1993, Centre historique Minier, Lewarde

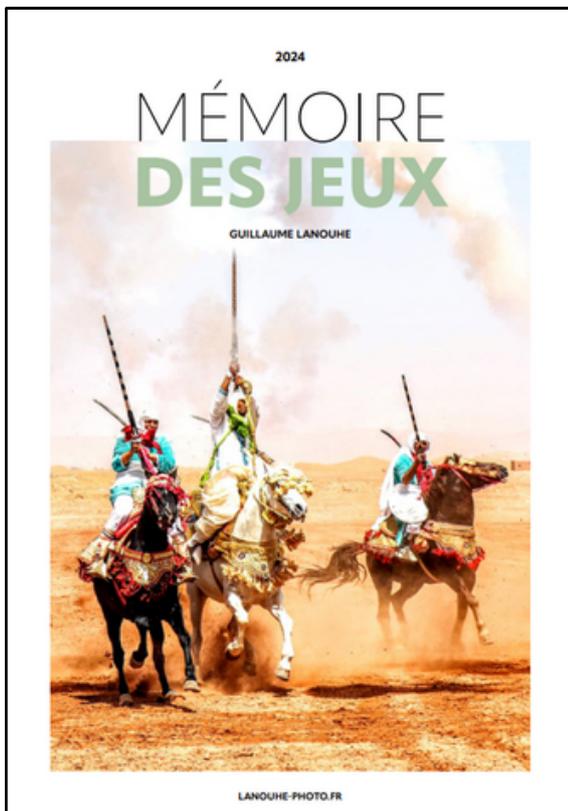


# DES PROJETS DE RECHERCHE ET DE CREATION

AUTOUR DES JST

## MÉMOIRE DE JEU

Ce projet d'exposition photographique, accueilli au Château-musée du Cayla dans le cadre de l'exposition EN JEU, est consacré à la valorisation des jeux et sports traditionnels du monde entier. Les porteurs de ce projet, Sébastien et Guillaume Lanouhe, y mettent en lumière différentes pratiques sportives, culturelles et artistiques de plusieurs régions du monde (Turquie, Kirghizistan, Maroc, Sénégal, Espagne, France...). De telles initiatives permettent d'alimenter l'histoire des JST à partir de leurs expressions actuelles.



<https://lanouhe-photo.fr/memoire-des-jeux>



Joueur de Cesta, photographie : Guillaume Lanouhe



Tour humaine, photographie : Guillaume Lanouhe

# DES IDÉES D'ATELIER

à mettre en place dans les classes

Cette année olympique est l'occasion d'organiser ou de participer à des ateliers avec les classes autour du lien entre sport et culture.

- Créer une encyclopédie des sports imaginaires de la classe comme l'ont fait, en 2017 l'Association des bibliothèques en Seine-Saint-Denis : <https://www.bibliotheques93.fr/mutualiser/dispositifs/residences/l-encyclopedie-des-sports-imaginaires/>
- Modifier les règles de jeux connus pour les adapter à notre monde d'aujourd'hui. C'est tout l'enjeu du travail du collectif Union Pragmatique qui organise des "Kermesse pour le temps présent" au cours desquelles il nous est possible de jouer au "chamboule tour" où les joueurs détruisent des tours avec une boule montée sur une grue. Le jeu "premier arrivé premier servi" reprend les règles du lancer de sac mais se joue de manière fondamentalement injuste : le premier joueur arrivé est placé proche de la cible, les suivants de plus en plus loin. Ces adaptations de jeu existants nécessitent peu de matériel. <https://unionpragmatique.com/about>
- Un jeu sportif traditionnel vous intéresse en particulier ? Il est possible de faire venir au musée des joueurs et joueuses, membres de fédérations de certaines des disciplines présentées pour échanger avec vos classes ! Pour cela, adressez-vous directement au chargé de médiation : 05 67 89 62 05 / [mediation.musees@tarn.fr](mailto:mediation.musees@tarn.fr)



*Mon premier plan d'urbanisme*, Collectif Union Pragmatique

# BIBLIOGRAPHIE

Fournier, M. (2004). Le sport est-il encore un jeu? Entretien avec Georges Vigarello. *Sciences Humaines*, N°152.

Marchal, J.-C. (2000). *Jeux traditionnels et jeux sportifs : Bases symboliques et traitements didactiques* ([Nouv. éd.]). Vigot.

Parlebas, P. (1999). *Jeux, sports et sociétés : Lexique de praxéologie motrice*. INSEP-Éditions.

Parlebas, P. (2016). *Jeux traditionnels, sports et patrimoine culturel : Cultures et éducation*. l'Harmattan.

Terret, T. (2010). *Histoire du sport*. Presses Universitaires de France.

Vigne, M., & Dorvillé, C. (2009). *Les jeux traditionnels du Nord, entre tradition ludique culturelle et modernité sportive*. Socio-logos, 4.

# SITOGRAPHIE

CIRDOC - Institut occitan de cultura. Consulté à l'adresse <https://www.oc-cultura.eu/off/>

Jeux Olympiques—Jeux d'Été et d'Hiver, JOJ & Jeux Paralympiques. Olympics.com. Consulté à l'adresse <https://olympics.com/fr/olympic-games>

Jeux traditionnels en bois et Jeux anciens de Picardie—Ski sur herbe. (s. d.). Consulté à l'adresse <https://www.jeuxpicards.org/> \*

Le Patrimoine culturel immatériel. (s. d.). Consulté à l'adresse <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Patrimoine-culturel-immateriel/Le-Patrimoine-culturel-immateriel>

Occitan Aveyron. (s. d.). Occitan Aveyron. Consulté à l'adresse <https://www.occitan-aveyron.fr/fr>

PCI Lab—Patrimoine Culturel Immatériel en France. (s. d.). Consulté à l'adresse <https://www.pci-lab.fr/>

<https://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/patrimoine>